

Article R4323-67 du Code du travail - Equipements de travail en hauteur

Date de mise à jour : 1 Juin 2022

Notre analyse

Les postes de travail en hauteur doivent être sécurisés.

Le moyen d'accès au poste de travail choisi, doit être le plus approprié, garantir un accès ergonomique, permettre de porter rapidement secours à toute personne en difficulté et assurer l'évacuation en cas de danger imminent.

La circulation en hauteur doit pouvoir s'effectuer en sécurité, sans risque de chute.

L'accès à ces zones de travail peut combiner des circulations horizontales qui relient ces zones entre elles et des équipements permettant le changement de niveaux : rampes, escaliers, échelles à marches, échelles fixes. Ces éléments doivent eux-mêmes être protégés sur leurs rives par des garde-corps permanents ou autres moyens de protection contre les chutes de hauteur.

Article R4323-67 du Code du travail - Equipements de travail en hauteur

Les postes de travail pour la réalisation de travaux en hauteur sont accessibles en toute sécurité. Le moyen d'accès le plus approprié à ces postes est choisi en tenant compte de la fréquence de circulation, de la hauteur à atteindre et de la durée d'utilisation. Ce moyen garantit l'accès dans des conditions adaptées du point de vue ergonomique et permet de porter rapidement secours à toute personne en difficulté et d'assurer l'évacuation en cas de danger imminent.

La circulation en hauteur doit pouvoir s'effectuer en sécurité. Le passage, dans un sens ou dans l'autre, entre un moyen d'accès et des plates-formes, planchers ou passerelles ne doit pas créer de risques de chute.

Des outils utiles à la mise en oeuvre



Sécuriser l'accès au chantier grâce à un escalier modulaire

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un escalier modulaire pour accéder en sécurité aux étages d'un bâtiment en construction

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Une passerelle métallique entre deux bâtiments en construction pour éviter les escaliers

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Faciliter les déplacements sur les toitures grâce à une passerelle de franchissement

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un escalier tournant MDS pour faciliter les circulations

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)



Un escalier tournant pour accéder en sécurité au poste de travail

[Cliquez ici pour accéder à cet outil](#)